



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## crédit lyonnais

Question au Gouvernement n° 1482

### Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Nicole Bricq.

Mme Nicole Bricq. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Monsieur le ministre, vous avez présenté, hier, les résultats de la réservation des actions du Crédit Lyonnais (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et fixé le prix de l'action destiné aux particuliers. Vous avez noté, comme nous tous ici, le très grand nombre des souscripteurs, sans doute plus important que lors de l'ouverture du capital de l'Aérospatiale, et peut-être même que lors de l'ouverture du capital de France Télécom. Cela montre, s'il en était besoin, la volonté de nos compatriotes de s'approprier une banque dont, il y a deux ans, on n'aurait pas donné très cher. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Bernard Accoyer. Et combien les Français ont-ils dû payer pour cela ?

Mme Nicole Bricq. Aujourd'hui, nous satisfaisons à l'engagement que vous aviez pris devant la Commission de Bruxelles relativement à la privatisation du Crédit lyonnais.

Ma question est donc très simple: quel intérêt cette privatisation présentera-t-elle, au final, pour les contribuables français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Comme vous l'avez noté, madame la députée, ce sont plus de deux millions de familles françaises qui se sont portées acquéreurs du Crédit lyonnais.

M. Michel Bouvard. Pourtant, ils l'ont déjà payé une première fois !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cela montre la formidable confiance que nos concitoyens ont dans cette banque, qui est liée à leur histoire puisque le Crédit lyonnais existe depuis plus d'un siècle dans la finance française.

M. Arnaud Lepercq. Vous l'avez ruiné.

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cela m'a permis de fixer tout en haut de la fourchette prévue par la commission des participations et transferts le prix auquel ces actions seraient cédées, et par là même de permettre à l'Etat de récupérer quarante-huit milliards de francs à l'occasion de ce transfert.

M. Robert Lamy. Les Français vont payer deux fois !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Si nous atteignons - comme c'est possible, car ce n'est pas terminé - un chiffre non plus de deux millions mais de trois millions, cela montrera à quel point les Français sont attachés à cette banque et combien ils ont compris que, aujourd'hui, le Crédit lyonnais est sauvé. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Richard Cazenave. Grâce à qui ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. C'est une étape essentielle dans son redressement. Il y a quelques semaines, je vous avais fait connaître le groupe d'actionnaires partenaires qui, autour du Crédit agricole, allaient conduire l'avenir du Crédit lyonnais. Aujourd'hui, le soutien populaire est présent.

M. Pierre Lellouche. Vive la participation ! Et saluons la belle conversion des socialistes !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cela me donne l'occasion de revenir en quelques mots sur une histoire qui a été longue et assez difficile. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y a deux ans, les actifs que le Crédit Lyonnais devait vendre - c'est-à-dire ce qui a été à l'origine de ses pertes - étaient évalués à cent milliards de pertes. Aujourd'hui, une gestion rigoureuse, une gestion tempérée de ces actifs (Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) a ramené ces pertes de cent milliards à quatre-vingt-six milliards de francs.

A l'inverse, le Crédit Lyonnais, dont vous rappeliez à l'instant, qu'il ne valait pas grand-chose il y a deux ans, était estimé il y a un an à 36 milliards, aujourd'hui à 48 milliards. Au total, les pertes ont donc été divisées par deux et la valeur du Crédit Lyonnais multipliée par deux.

M. Richard Cazenave. Plus c'est gros, mieux ça passe !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Voilà comment les contribuables, au bout du compte, finissent par s'y retrouver. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Je veux profiter de cette occasion pour saluer devant la représentation nationale les salariés et les dirigeants du Crédit Lyonnais, qui sont à l'origine du redressement de cette banque. Je suis content de constater que sur la plupart des bancs de l'Assemblée nationale - à part quelques-uns d'entre vous - tout le monde est satisfait de voir que cette grande banque française est aujourd'hui en train de retrouver la santé, et que s'ouvre à elle un avenir important, au service de l'économie et de l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Bricq](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1482

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 1999, page 6535

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 juin 1999